

CDB

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

le 22 mai 2007
Journée internationale de la
diversité biologique



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ref: SCBD/OES/AD/moc/61796

28 janvier 2008

NOTIFICATION¹

**Objet: Réunion préparatoire régionale africaine pour la neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique
17-18 mai 2008 - à l'hôtel Maritim de Bonn, en Allemagne**

Madame / Monsieur;

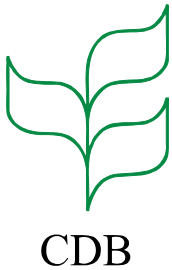
J'ai l'honneur de vous informer que, grâce au généreux soutien financier du gouvernement de l'Espagne, la Réunion préparatoire régionale africaine pour la neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique se tiendra les 17 et 18 mai 2008 à l'hôtel Maritim de Bonn, en Allemagne. La séance sera animée par M. Charles Gbedemah, directeur des affaires environnementales, qui peut être joint par téléphone au: +1 514-287 7032 ou par courriel à charles.gbedemah@cbd.int.

Veillez trouver ci-joint le projet d'ordre du jour provisoire de la réunion, lequel a été approuvé par le Bureau de la COP.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.
Aux correspondants nationaux de la CDB- Groupe régional africain.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

le 22 mai 2007
Journée internationale de la
diversité biologique



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

NEUVIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE AFRICAINE

17-18 mai 2008 - l'h I

II

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport de toutes réunions préparatoires organisées au niveau subrégional.
4. Questions à approfondir à la COP-9 et formulation de positions régionales consensuelles.
5. Division des points du programme entre les représentants et identification de pays leaders pour coordonner les positions et agir comme porte-paroles durant les délibérations de la COP-9.
6. Questions stratégiques pour l'évaluation des progrès et le soutien de la mise en œuvre, compris les progrès vers l'objectif de 2010 de la biodiversité.
7. Nomination de deux représentants à élire au Bureau de la COP.
8. Coordination et programmation des réunions régionales durant la COP-9.
9. Autres questions.
10. Clôture de la réunion.

